

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

ELODIE DANCE STUDIO

Les présentes conditions générales régissent l'ensemble des inscriptions aux cours proposés par Elodie Dance Studio.

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

1. INSCRIPTION

L'inscription est conclue pour une année scolaire complète, de septembre à juin, soit environ 36 semaines de cours.

L'inscription devient définitive dès :

- la validation du formulaire d'inscription en ligne ;
- l'acceptation des présentes conditions générales ;
- le versement du premier paiement.

Pour les élèves mineurs, l'inscription doit être effectuée par le représentant légal.

L'école se réserve le droit de refuser une inscription lorsqu'elle estime ne pas être en mesure d'assurer un encadrement adapté ou pour tout motif lié au bon fonctionnement de l'établissement.

2. ENGAGEMENT ANNUEL

Toute inscription engage l'élève pour l'intégralité de l'année scolaire.

Les frais de scolarité restent dus dans leur totalité indépendamment :

- du nombre de cours suivis ;
- des absences ;
- d'un abandon volontaire ;
- d'un changement d'activité ;
- d'une perte de motivation ;
- ou de toute autre convenance personnelle.

Les paiements fractionnés constituent uniquement une facilité de paiement et ne correspondent pas à un abonnement mensuel sans engagement.

3. TARIFS ET PAIEMENTS

Les tarifs officiels publiés sur le site internet font foi.

Les paiements peuvent être effectués :

- en 1 fois ;
- en 3 fois ;
- en 6 fois.

En cas de paiement échelonné, l'intégralité du montant annuel reste due.
Un forfait administratif de CHF 30.– est appliqué pour toute inscription réglée en plusieurs échéances.

Tout retard de paiement pourra entraîner :

- des frais administratifs et de rappel ;
- la suspension d'accès aux cours jusqu'à régularisation ;
- ou des poursuites de recouvrement.

Des frais de rappel de CHF 30.– seront facturés pour chaque rappel.
L'école se réserve le droit d'exiger le paiement immédiat du solde restant dû en cas d'impayé.

4. VALIDATION DE LA RÉSERVATION

La réservation d'une place devient définitive et la place est garantie à réception du premier paiement demandé par l'école.

Les sommes versées lors de l'inscription sont déductibles du montant total de l'écolage et ne sont pas remboursables.

5. ABSENCES MALADIE ARRÊT DES COURS

Les cours manqués ne sont ni remboursés ni remplacés.

Les absences, même prolongées, ne donnent droit à aucun remboursement ou réduction, sauf dans les cas prévus à l'article 6.

L'élève ou son représentant légal s'engage à prévenir l'école en cas d'absence.

Les jours fériés, vacances scolaires et périodes de fermeture annoncées par l'école sont pris en compte dans le calcul du tarif annuel et ne donnent lieu à aucun remboursement ou rattrapage.

6. RÉSILIATION EXCEPTIONNELLE

Aucune résiliation en cours d'année ne sera acceptée, sauf dans les cas exceptionnels suivants :

- incapacité médicale supérieure à 30 jours consécutifs attestée par certificat médical ;
- déménagement permanent à plus de 50 km de Genève ;
- cas de force majeure reconnu par la direction.

Toute demande devra être formulée par écrit et accompagnée des justificatifs nécessaires.

Toute demande de résiliation exceptionnelle sera examinée par la direction sur la base des justificatifs fournis.

En cas d'acceptation exceptionnelle, les montants déjà versés restent acquis à l'école.

7. ORGANISATION DES COURS

L'école se réserve le droit de modifier les horaires, les niveaux, les groupes, l'organisation des cours ainsi que l'équipe pédagogique lorsque cela est nécessaire au bon fonctionnement de l'école.

L'école se réserve le droit de remplacer un enseignant par un autre intervenant disposant des compétences requises, sans que cela ne constitue un motif de remboursement ou de résiliation.

En cas de circonstances indépendantes de la volonté de l'école (travaux, sinistre, problème technique, indisponibilité temporaire des locaux, décision administrative ou cas de force majeure), l'école se réserve le droit d'adapter temporairement les modalités d'enseignement et pourra notamment proposer des cours à distance, en visioconférence ou toute autre solution alternative jugée appropriée.

Ces situations ne donnent pas droit à un remboursement des frais de scolarité.

8. GALA COSTUMES ÉVÉNEMENTS

Un spectacle de fin d'année peut être organisé en fin de saison.

Les frais de costumes et de billetterie ne sont pas inclus dans les frais de scolarité.

Les costumes commandés restent dus et ne sont pas remboursables.

9. COMPORTEMENT ET DISCIPLINE

Tout comportement irrespectueux, perturbateur, agressif ou inadapté pourra entraîner :

- un avertissement ;
- une exclusion temporaire ;
- une exclusion définitive.

En cas d'exclusion disciplinaire, aucun remboursement ne sera accordé et les montants restant dus demeurent exigibles.

10. RESPONSABILITÉ

Chaque élève doit être personnellement assuré contre les accidents.

L'école ne fournit aucune couverture d'assurance accident.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'effets personnels.

Les élèves mineurs restent sous la responsabilité de leur représentant légal en dehors des horaires de cours.

11. DROIT À L'IMAGE

Sauf opposition écrite préalable du représentant légal ou de l'élève majeur, l'école est autorisée à utiliser les photographies et vidéos prises dans le cadre des activités du studio à des fins de communication, notamment sur le site internet, les réseaux sociaux, les supports promotionnels, les affiches, les programmes et les vidéos du gala.

Aucune compensation financière ne pourra être réclamée.

En cas d'opposition, l'école prendra les mesures raisonnablement possibles pour respecter cette demande, sans toutefois pouvoir garantir l'absence totale de l'élève sur les photographies ou vidéos de groupe réalisées lors des spectacles ou événements collectifs.

12. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement dans le cadre de l'activité de l'école, notamment pour la gestion administrative, la communication, la facturation et l'organisation des cours.

L'école s'engage à traiter les données conformément au droit suisse applicable.

13. VALIDATION ÉLECTRONIQUE

La validation du formulaire d'inscription en ligne ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales valent signature électronique et engagement contractuel.

14. FOR JURIDIQUE

Le droit suisse est applicable.

Sous réserve des dispositions impératives du droit applicable, le for juridique est situé à Genève.